

Budget primitif 2019

Trois questions à Gilbert Schmitt, adjoint aux finances, à l'économie et à l'administration générale

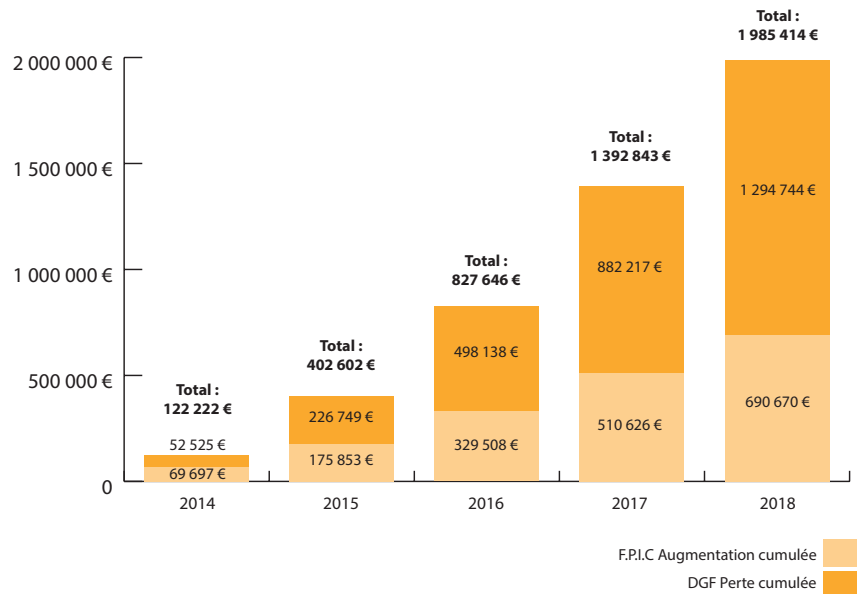


J'aime Rouffach : Quelles ont été les grosses difficultés rencontrées au cours de l'année passée ?

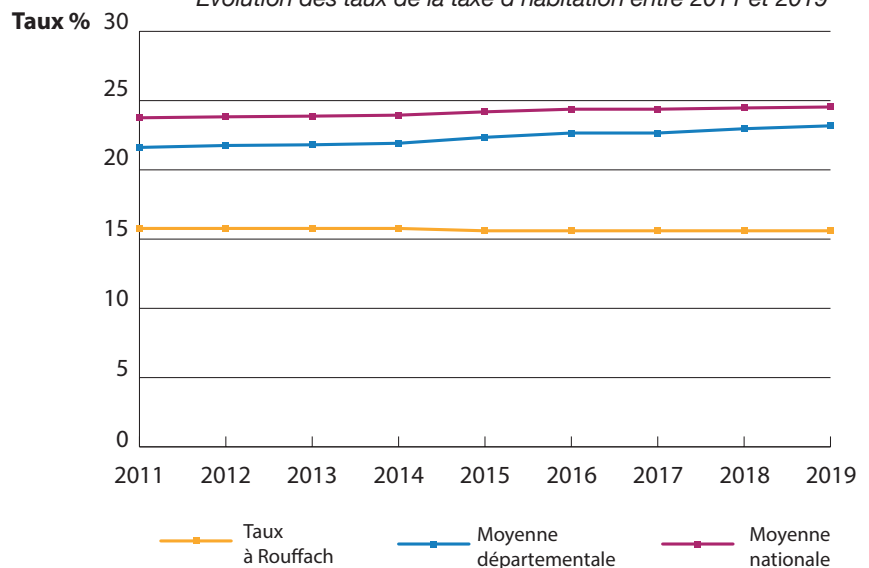
Gilbert Schmitt : De 2014 à 2017, l'État a réduit ses contributions aux collectivités territoriales par la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) alors que les Collectivités Territoriales ne représentent que 8,6% de la dette publique (82,7% l'État et 8,7% la Sécurité Sociale). **Cumulé, cela représente un manque à gagner de presque 1 295 000 €.** En parallèle, la loi de finances pérennise le maintien à l'identique la participation au FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales). La commune de Rouffach a été contributrice à hauteur de 180 044 € en 2018 et 181 118 € en 2017, Le montant total cumulé sur cinq ans s'élève à **690 670 €.**

Les besoins des Rouffachois évoluent et cette somme, **de presque 2 000 000 € de participation à la réduction du déficit public,** est considérable lorsqu'on a l'ambition de les accompagner dans ces changements sans impacter la

Évolution cumulée des participations collectives à la réduction du déficit public entre 2014 et 2018



Évolution des taux de la taxe d'habitation entre 2011 et 2019



pression fiscale locale. **Depuis 2002, soit dix-huit ans, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation** pour que les Rouffachois conservent au maximum leur pouvoir d'achat.

Les subventions des organismes extérieurs (région, département, agence de l'eau,...) sont en baisse constante, car eux-mêmes connaissent les mêmes problématiques de baisse de recettes.

Les transferts de charges vers les collectivités (cartes d'identité, passeports, PACS, changement de prénom, registre électoral unique) sur lesquels la municipalité a peu de pouvoir, ainsi que la mise en place du RIFSEP (Régime indemnitaire lié aux Fonctions Sujétions et Expertise Professionnelle), ont engendré des dépenses supplémentaires de personnel. Une bonne organisation des services a permis de maintenir l'effectif et de faire des

économies sur d'autres postes (achats, charges externes, frais financiers). Nous avons ainsi pu maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs, Rouffach est une ville riche en infrastructures publiques et bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques. Les mises aux normes, l'accessibilité et les travaux de sauvegarde des monuments historiques de notre cité sont inévitables. Nous avons ainsi dépensé plus de 700 000 € de travaux à l'école Xavier Gerber de 2016 à 2018 et le chantier de l'ancien Hôtel de Ville s'annonce également conséquent, avec par exemple l'installation d'un ascenseur, indispensable pour utiliser pleinement le bâtiment, que ce soit pour les particuliers ou pour les associations.

Quant à l'église Notre-Dame, un diagnostic complet nous a permis de définir un programme pluriannuel de travaux. Ils concernent la toiture, l'étanchéité, les bas-côtés des reliefs, le transept, la restauration du chœur ainsi que le sas d'entrée et l'accessibilité.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 7 000 000 d'euros HT répartis sur plusieurs années. **Rouffach est une ville à l'histoire riche, nous souhaitons conserver et valoriser notre patrimoine et le transmettre aux générations futures.**

Nous avons réalisé d'innombrables investissements depuis que nous sommes élus pour le bien-être des Rouffachois. Je pense aux derniers travaux de réfection des rues annexes du centre-ville, à la réalisation des gradins ou encore aux vestiaires de la piscine municipale par exemple. **Nous en sommes fiers et nous envisageons de réaliser encore de grands et**



Vue aérienne de l'église Notre-Dame - Crédit photo : Entre Ciel et Terre

beaux projets pour la ville et ses habitants.

J'aime Rouffach : Quelle est la santé financière de la ville ?

Gilbert Schmitt : La santé financière de la ville est saine. Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons réussi à maintenir les voyants au vert. Nous avons souscrit un emprunt de 1 900 000 € en 2015 pour une durée de 15 ans alors que la plupart des communes empruntent sur des durées plus importantes. Cela nous permet d'être réactifs et d'avoir une bonne capacité de renouvellement d'emprunt.

Depuis aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Grâce à ces bonnes « notes », nous faisons figure de bon élève auprès des banques lorsque nous réalisons les négociations pointues de nos taux.

Au 1^{er} janvier 2019, la dette totale encourue s'élève à 3 045 025,19 € que la Ville serait capable de rembourser en moins de trois ans, ce qui est tout à fait remarquable quand on sait que le seuil d'alerte est de neuf ans. Je rappelle également qu'aucun emprunt « toxique » n'a été souscrit par la Ville.



Les nouveaux vestiaires de la piscine municipale

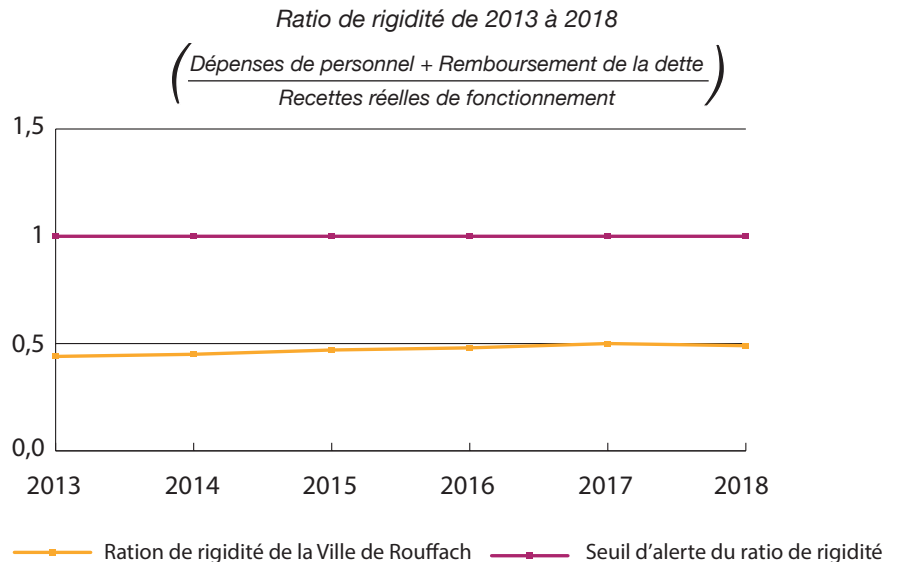
Pour mener à bien des projets d'investissement, cela nécessite certaines exigences : de la disponibilité, de l'expérience et des compétences. Il est important de suivre les recettes et les dépenses de la ville de près pour agir rapidement et préserver ainsi sa santé financière. Notre résultat positif de fonctionnement pour l'année 2018 est de 895 945,86 € et notre ratio de rigidité est depuis plusieurs années bien en dessous du seuil d'alerte de 1%, ce qui démontre la maîtrise du budget. Notre excédent cumulé à fin 2018 s'élève à 3 890 246 €, ce qui nous permet une belle capacité d'autofinancement. Cette somme nous permet d'avoir une marge de manœuvre pour les futurs investissements qui concernent notamment l'habitat et les services.

J'aime Rouffach : Comment comptez-vous garder ce cap pour satisfaire les besoins des Rouffachois dans un contexte économique toujours fragile ?

Gilbert Schmitt : Nous allons continuer à nous investir pleinement, à faire preuve de minutie et justesse dans nos analyses, mais également d'audace dans nos projets. Lorsque nous préparons le budget, nous faisons une analyse complète des données de l'exercice précédent en étudiant les besoins. Nous établissons alors un programme pluriannuel des investissements à effectuer et nous mettons tout en œuvre pour respecter ces orientations budgétaires autour de nos trois objectifs :

- faire de Rouffach une ville qui privilégie le cadre de vie,
- faire de Rouffach une ville riche en service aux habitants,
- faire de Rouffach un pôle économique dynamique.

Nous avons toujours eu à cœur de privilégier l'économie sur les dépenses plutôt que d'augmenter la fiscalité.



Ainsi de nombreuses démarches ont été entreprises concernant la consommation d'énergie. De nouveaux contrats ont été négociés auprès des fournisseurs de gaz et d'électricité et les compteurs des bâtiments publics sont régulièrement relevés pour optimiser leurs consommations.

La municipalité a très vite compris qu'il était essentiel de faire rimer **écologie avec économie**. Ainsi nous poursuivons le remplacement des éclairages publics, dans les rues comme dans les bâtiments publics, par des éclairages LED nouvelle génération, moins énergivores.

L'exonération de la taxe d'habitation pour 80% de la population est une bonne nouvelle pour les foyers.

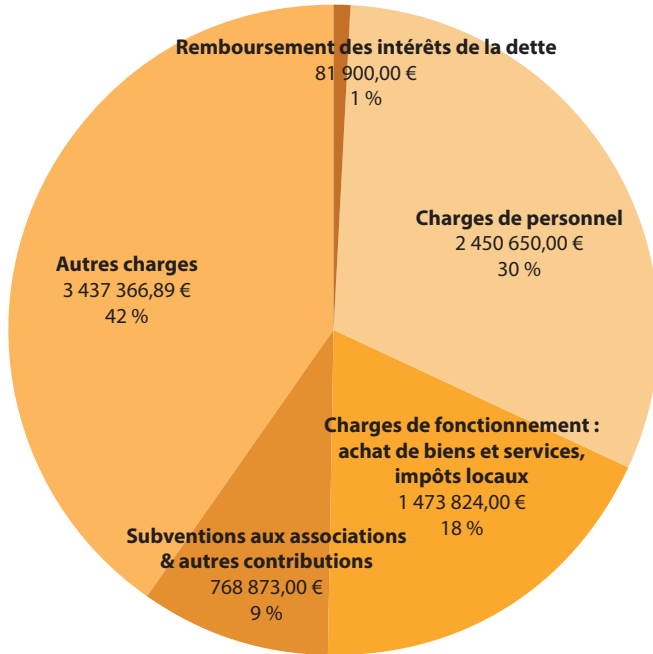
Le manque à gagner pour les communes devrait être compensé par l'État, mais nous n'avons pas encore assez de visibilité pour savoir comment la situation va évoluer. L'État va-t-il maintenir cette aide sur le long terme alors qu'il va devoir compenser cette somme (à hauteur de vingt-quatre milliards d'euros en 2018) ? Comment les communes vont-elles être impactées sur le long terme ?

C'est une bonne gestion du budget et une détermination sans faille qui permettront à la Ville de continuer ses investissements et son accompagnement auprès des Rouffachois **pour assurer bien-être et épanouissement pour tous.**

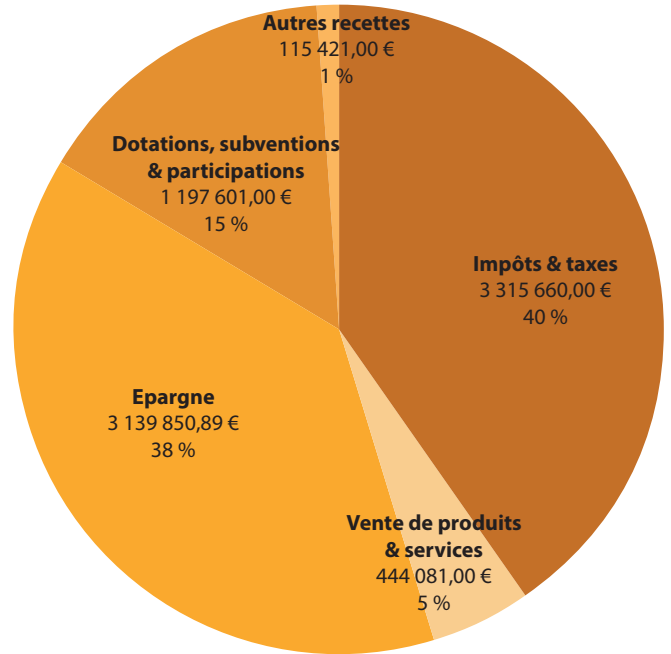
Le budget d'un coup d'œil

La section de fonctionnement : 8 212 613,89 €

Elle s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité pour les Rouffachois.



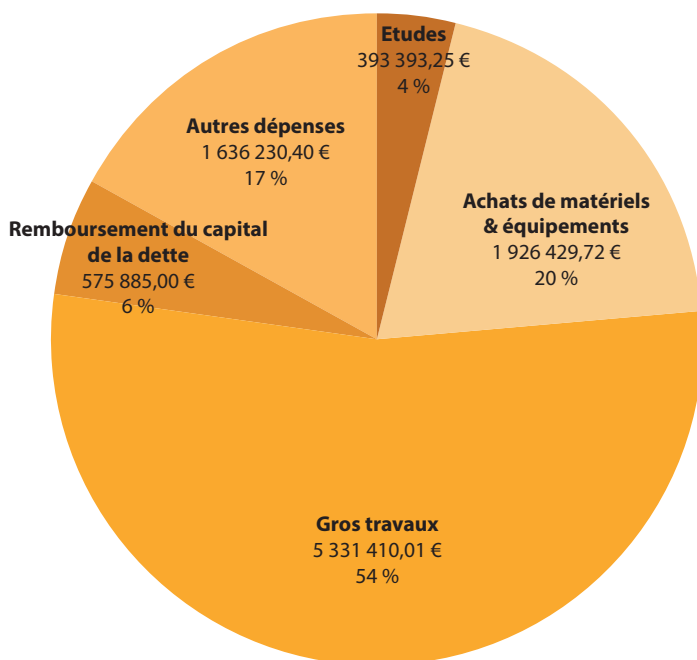
Dépenses de fonctionnement



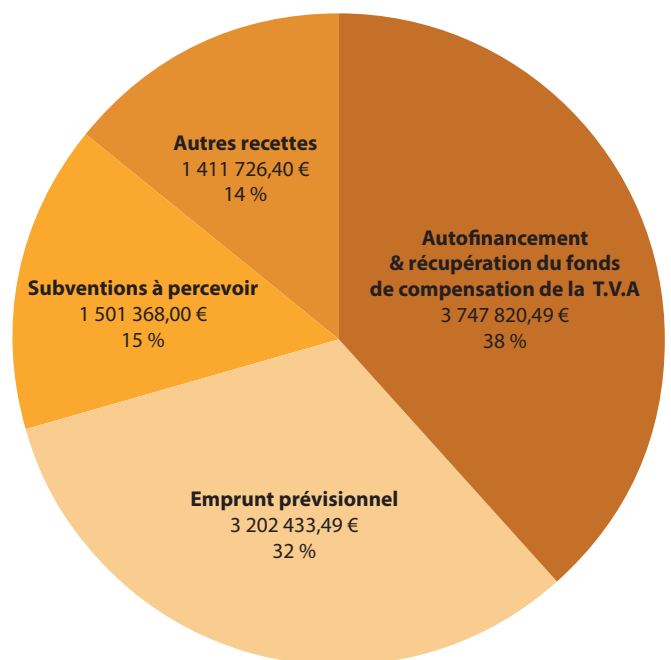
Recettes de fonctionnement

La section d'investissement : 9 863 348,38 €

Elle se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part, du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiment, aménagement de voirie), mais également le mobilier, les équipements informatiques. D'autre part en recettes, l'autofinancement, les subventions et l'emprunt.



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement